



Fonds de soutien aux Pme

Les opérateurs économiques instruits sur les critères de sélection



Le représentant du ministre de la Promotion des Pme, Glerou Simon, (2e à partir de la droite) a rassuré les chefs d'entreprises de l'opérationnalisation du Fonds de soutien aux Pme.

Les opérateurs économiques ont été instruits, par l'Agence Côte d'Ivoire Pme, sur les critères de sélection pour bénéficier du Fonds d'appui aux petites et moyennes entreprises (150 milliards de F Cfa), impactées par la pandémie à coronavirus. Tenue à la Chambre de commerce et d'industrie, le 19 mai, cette rencontre est une initiative de la Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises (Fipme). Les participants ont débattu de l'impact de la Covid-19 sur les Pme et des décisions prises par le gouvernement. Dr Assandé Paul, de l'Agence Côte d'Ivoire Pme, à cette occasion, a souligné que pour bénéficier de ce fonds, la Pme doit être implantée sur le territoire national et avoir enregistré un chiffre d'affaires annuel maximum d'un milliard de F cfa, sur au moins l'un des trois derniers exercices (2017-2018-2019) certifié par un expert-comptable ou attesté par le service d'assiettes compétent et provisoire 2019. « L'entreprise doit prouver que ses activités ont été impactées négativement par la pandémie de la Covid-19 occasionnant une baisse réelle de son chiffre d'affaires d'au moins 30% et fournir une note sur le plan de continuité des activités », a-t-il soutenu. Il a ajouté que la Pme doit être en activité effective et continue sur deux années fiscales 2018 et 2019 au moins, être à jour de ses déclarations fiscales et sociales au 31 décembre 2019. Auparavant, le représentant du ministre de la Promotion des Pme, Glerou Simon, a pour sa part rassuré les chefs d'entreprises présents que l'opérationnalisation du Fonds de soutien aux Pme (Fspme Covid-19) est en cours. Mieux, des comités de gestion ont été créés, les modes opératoires discutés et les enregistrements en cours sur les différentes plateformes d'identification ; et ce, depuis le jeudi 14 mai, dixit Konan Serge, représentant de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire, s'est félicité des efforts du gouvernement d'apporter secours aux Pme pour que leurs outils de production continuent de tourner et les emplois préservés. « Cet effort financier devra avoir un double rôle : permettre de traverser la période tumultueuse actuelle, d'une part et vous aider à relancer vos activités une fois le glas de la

pandémie sonné, d'autre part », a-t-il laissé entendre. Statistiques à l'appui, Serges Konan a, par ailleurs, souligné que les Pme en Côte d'Ivoire représentent plus de 90 % du nombre des entreprises pour une contribution d'environ 20% au Pib. Toutefois, leurs performances sont remises de façon brutale en cause par la crise sanitaire du coronavirus, a-t-il déploré. Pour Dr Boguifo Joseph, président de la Fipme, cette initiative est une opportunité pour les participants d'autant plus qu'elle permettra aux opérateurs économiques d'être au même niveau d'information en cette période difficile pour eux. Cette rencontre a été marquée par une conférence sur l'impact de la Covid-19 sur les Pme et l'analyse des mesures gouvernementales. Elles ont été l'affaire du Dr Samuel Mathey, président de la Fondation africaine pour l'entrepreneuriat économique (Fafede)